

# Séance du 24 juin 2016

## Demande présentée par l'EARL de la Ville Aubert, en vue d'exploiter un élevage porcin lieu-dit « La Ville Aubert » à Plélo

M. le Maire présente au conseil municipal la demande présentée par l'EARL de la Ville Aubert, en vue d'exploiter un élevage porcin lieu-dit « la Ville Aubert » à Plélo. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote par 4 voix pour et 9 voix non compétents.

## Projet de périmètre de la Communauté de communes issue de la fusion de la Leff Communauté et de la Communauté de communes Lanvollon-Plouha.

M. le Maire présente au conseil municipal l'arrêté de la Préfecture des Côtes d'Armor portant projet de périmètre de la Communauté de communes issue de la fusion de la Leff Communauté et de la Communauté de communes Lanvollon-Plouha.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son avis sur ce projet de périmètre par 3 abstentions, 1 contre et 9 pour.

La délibération est identique à celle de la Communauté de communes de la Leff Communauté avec l'extension qui demande que la possibilité d'intégration à ce nouveau périmètre soit offerte aux communes limitrophes qui le souhaitent.

## Rapport annuel 2015 du service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Boëgan

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2015 du service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Boëgan.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce rapport.

## Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

M. le Maire soumet au conseil municipal le courrier du Président du Conseil Départemental demandant d'émettre un avis sur la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés conformément à l'article L 361.1 du Code de l'environnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au PDIPR, accepte l'inscription à ce plan des 3 chemins concernés avec présentation d'une carte distincte pour chacun des 3 circuits.

circuit du Pré de l'Aulne

Circuit des Vergers

Circuit du Télégraphe

### **Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux Argoat - Trégor - Göelo**

M.le Maire présente au conseil municipal le Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux Argoat - Trégor - Göelo.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, reporte ultérieurement son avis.

### **Mise en sommeil de l'Union Sportive Plerneuquoise**

M.le Maire présente au conseil municipal le courrier de l'Union Sportive Plerneuquoise relatif à la mise en sommeil du club.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la décision des dirigeants de l'USP de mettre l'association en sommeil pendant une durée limitée à 2 ans